



## Licencement refuse par l'inspecteur du travail

Par **doudou74**, le **05/02/2013** à **07:00**

brj voilas ca fait depuis le 29 11 2012 que l'inspecteur a donner ca desicion de refuser mon licencement au debut du moi de decembre mon employeur ma dit qui referon une autre demande a l'inspecteur du travail a ce jour il on toujours pas convoque les dp il me dit qui na pas de poste mes il on embauchè une personne a mitemps sans me le proposè il on meme dit a l'inspecteur qui n avais pas de poste et la il embauche je suis cariste et je suis inapte a mon poste mes le medecin du travail a precris que je pouvez occuper un poste d agent d accueil ou au service de logistique avec une formation et la il on embauchè la personne au service de logistique a mitemps aussi je suis representent section syndical que je doit fait attendre ou aller au conseil des prud homme il me verse toujours mon salaire  
**merci**